

Communiqué de presse
15 janvier 2015

Optimisation des ressources du transport public : le GART et l'UTP consultent leurs adhérents

Confrontés à la fragilité d'un modèle économique susceptible d'altérer l'offre de transports et à la nécessité de proposer un service de qualité aux voyageurs, les autorités organisatrices et les opérateurs doivent relever un défi complexe. Face à ce constat, qui hypothèque l'avenir du transport public, le GART et l'UTP organisent une grande consultation nationale auprès de leurs adhérents sur l'optimisation des ressources du transport public.

Ce tour de France vise à dégager des bonnes pratiques et des pistes d'action pouvant être essaimées dans les réseaux de transport public. Six étapes jalonnent ce tour de France ; chacune sera consacrée à une thématique spécifique au cœur des préoccupations des adhérents du GART et de l'UTP :

1. La lutte contre la fraude à Nancy (20 janvier 2015)
2. La place du transport public dans les agglomérations de taille intermédiaire à Poitiers (19 mars 2015)
3. La tarification solidaire à Grenoble (26 mars 2015)
4. L'intermodalité et la billettique à Rennes (2 avril 2015)
5. La standardisation des matériels roulants et embarqués à Montpellier (29 mai 2015)
6. L'optimisation des réseaux à Bordeaux (4 juin 2015)

Les résultats de cette consultation nationale seront présentés et débattus lors des Rencontres nationales du transport public organisées du 30 septembre au 2 octobre à Lyon. La synthèse des échanges fera l'objet d'un document d'orientations commun au GART et à l'UTP.

A propos du GART

Le GART est une association d'élus fondée en 1980 qui agit en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à la voiture individuelle. En sa qualité d'acteur incontournable du monde de la mobilité, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents (autorités organisatrices de transport urbain, départemental et régional) et les défend à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

A propos de l'UTP

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public, les entreprises ferroviaires (fret et voyageurs) et les gestionnaires d'infrastructure en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes. L'UTP représente près de 160 entreprises de transport urbain réparties sur le territoire français. Depuis janvier 2013, l'UTP accueille également des gestionnaires d'infrastructures (Eurotunnel, RFF) et incarne l'unité de la branche ferroviaire.

Contacts presse :

GART – Laurent Kestel
01.40.41.18.19 / laurent.kestel@gart.org

UTP – Dominique Fèvre
01.48.74.73.46 / dfevre@utp.fr